

Infrastructure verte – Demandes de subventions

Rapporteur : Mme Françoise PRESSE, Vice-Présidente

Avis			
Commission n°10		Bureau	
Séance du 30/06/04	Favorable	Séance du 9/09/04	Favorable

Inscription budgétaire	
	41 441,40 € H.T

I. Rappel du contexte :

La vallée du Doubs a fait l'objet d'études de la CAGB et de l'Audab dans le cadre de la protection et de la valorisation de l'infrastructure verte de l'agglomération.

Parallèlement, elle fait l'objet d'une procédure de Classement de Site de la part de la DIREN.

La commission environnement, en partenariat avec la DIREN et l'Audab, a élaboré un programme de travail devant permettre de faire converger les démarches en cours, au moyen d'une étude paysagère, d'un montant de 41 441,40 € HT et dont le titulaire est le Cabinet Yolande HESSOU.

Ce travail, qui s'inscrit dans les objectifs du projet et du Contrat d'Agglomération (fiche B1.5.) et de la charte de l'environnement, débouchera sur :

- la définition des éléments d'un plan de gestion de la vallée du Doubs dans l'agglomération
- la définition des conditions de mise en œuvre de ce plan
- un porter à connaissance auprès des élus, des contraintes et avantages des procédures de protection proposées

En complément de la délibération du Conseil de Communauté du 12/03/04, le Conseil de Communauté se prononce favorablement à l'unanimité sur une sollicitation de subventions et d'appui technique auprès de l'Etat, du Conseil Général du Doubs et du Conseil Régional de Franche-Comté.

Pour extrait conforme,

Le Président